AUJOURD'HUI

Vendredi 30 mars 1900 (10 Germinal. An 108 de la République). 89e jour de l'année. 30e jour du printemps. 30e jour de la lune.
Lever du soleil à 5 h. 45; coucher à 6 h. 26.
Lever de la lune à 5 h. 06 matin; coucher à 6 h. 24 soir. (Nouvelle lune à 8 h. 40 soir.)

BULLETIN METEOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille, le 29 mars)
Baromètre à 2 heures du soir : 766 m/m. (Variable).
Hausse depuis la veille : 5 m/m.
Thermomètre à 6 heures du matin : 1° au-dessus; à 3 heures de l'après-midi : 7° au-dessus.
Etat du ciel : Nuageux.
Direction et force du vent : Est-Nord-Est, faible.
Pluie et neige tombées depuis 24 heures : 0 m/m 7.
Temps probable pour aujourd'hui : Incertain.

Lire à la 2e page

Le drame conjugal de la rue d'Italie.

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette Société ouvrière s'explique ainsi : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

POISSON D'AVRIL

L'Union des Cosaques a adressé hier aux personnes nouvellement inscrites sur les listes électorales, une circulaire les invitant à venir « se mettre en contact » avec le long Chatteleyn, qui fera une conférence dimanche 1er avril, à 11 heures du matin, chez Pandore.

Cette circulaire débute par les lignes suivantes, qui sont tout à fait à leur place dans cette fumisterie de premier avril.

« Pour la première fois depuis que vous êtes inscrit sur les listes électorales de Roubaix, vous allez être appelé à participer à la vie politique de notre cité et à vous prononcer pour l'une ou pour l'autre des deux opinions entre lesquelles se poursuit depuis huit ans une lutte mémorable : la faction révolutionnaire et le parti républicain. »

Même, un jour de premier avril, c'est vraiment se moquer du monde que dire le « parti républicain », quand on parle de la faction sans nom qui est menée par le curé Berteaux, l'avocat Ruffelet, le littérateur Reboux, les Dazin-Eloy, Faidherbe, et autres tertiaires et amis des Jésuites !... Chatteleyn a la blague féroce.

Il est vrai que M. Eugène Motte ne rougit point de se proclamer l'ami des ouvriers roubaisiens, lui qui constitue des sociétés au capital de 12 millions pour donner aux moujiks de Nicolas le travail et le pain enlevés à nos compatriotes.

G. L.

LES CRECHES

Le *Journal* soi-disant catholique et honnête *de Roubaix*, dit que c'est à la suite d'un accord survenu entre l'œuvre des crèches libres et l'administration municipale que cette dernière assurera, à partir du 1er avril, le fonctionnement de la crèche de la rue de France.

Il n'est pas exact de présenter ainsi la chose. La vérité est que l'œuvre des crèches libres ayant annoncé son intention de fermer, purement et simplement, l'établissement de la rue de France, l'administration socialiste a décidé de maintenir ouverte la crèche que Mme Descat voulait faire disparaître.

Il n'y a pas eu accord préalable. L'œuvre des crèches libres n'a pas demandé à la ville de se charger de la crèche de la rue de France. C'est spontanément et de son propre mouvement que l'administration municipale a pris sa décision.

Les grands patriotes

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Le *Journal de Roubaix* a annoncé, dans sa correspondance de Belgique, qu'un monument allait être élevé à Waterloo à la mémoire des soldats français qui, en combattant sous les plis du drapeau tricolore, tombèrent sous les coups de l'ennemi.

L'organe des patriotes brevetés aurait bien dû nous dire si une souscription était ouverte en vue de l'érection de ce monument. Nous pensons qu'il n'y manquerait pas les dons des descendants du maître Houssi-Grimonprez, dont vous parliez l'autre jour, qui en quinze jours d'illuminations, de fêtes de réjouissances et de bombances, ne put apaiser complètement la joie immense qui causa à son cœur de « bon français » la défaite du drapeau tricolore et la rentrée du drapeau blanc dans les fourgons de l'étranger.

Mais soyez sûr que les B. P. Bulteau et les Houssel-Grimonprez, ne sont pas les seuls de leur espèce. Continuez vos recherches et vous trouverez !

Veuillez, etc

Un Roubaisien.

Travaux dans les écoles. — L'administration a décidé de faire faire des travaux de réfection et de peinture, dans les écoles suivantes : Institut Turgot, Institut Sévigné, groupe scolaire de la rue des Arts, école de garçons de la rue Turgot, de la rue du Bois, de la rue Archimède, de la rue Brézin, de la rue St-Vincent-de-Paul, du Boulevard d'Hallulin, de la rue Decrême, de la rue Dele enne, de la rue du Moulin, de la rue Fernaux; écoles de filles rue St-Antoine, Ste-Elisabeth, de l'Hermitel, Pellart, de Naples, St-Vincent de Paul.

Ecoles maternelles du boulevard de Strasbourg, rues de Condé, Ste-Elisabeth, de Blanchemaille et Watt.

Des travaux de peinture seront également exécutés à l'école nationale de musique.

Nos hôtes. — Le citoyen Gustave Delory, maire de Lille, est venu à Roubaix, mardi après-midi.

En compagnie des citoyens Decœck et Théris, adjoint au maire de Roubaix, il a visité plusieurs cantines scolaires.

Le maire de Lille a également visité l'installation de la boulangerie des œuvres charitables créée par la municipalité socialiste.

Disons à ce propos que la distribution du pain à domicile fonctionnera bientôt malgré la mauvaise volonté évidente que la commission administrative de l'établissement charitable apporte à instituer cette création si utile aux travailleurs.

Nos pompiers. — La Cie des Pompiers de Roubaix, effectuera sa traditionnelle sortie en ville le lundi de Pâques, 16 avril.

Cours de Coupe. — Le 2e cours de coupe annexé à l'Ecole de filles de la rue Saint-Antoine, se fera, à l'avenir, de 7 heures 1/2 à 9 heures du soir, au lieu de 8 heures à 9 heures 1/2.

Malade sur la voie publique. — Hier matin, vers 9 heures, un pensionnaire de l'Hospice Civil, nommé Wouters Jean, âgé de 72 ans, est tombé malade sur la voie publique, au fort Sion.

Il a été reconduit à l'hospice après avoir reçu les soins du docteur Deregnaucourt.

Gare aux escroes. — Depuis quelques jours, un individu assez bien mis, se présente dans certaines maisons où il sait que l'homme est absent et dit à la femme : « Je connais très bien M. votre mari : je suis à l'octroi, où je vais à la banque ; je m'aperçois qu'il me manque 2 francs, ou 5 francs, ou 10 francs (la somme varie), voulez-vous me les prêter ? » Neuf fois sur dix, la dame prête la somme, et le tour est joué ; on ne revoit plus l'emprunteur.

C'est ce qui fait que Mme Chombart Dumont, rue des Arts, au Roi des Cafés, a été escroquée de 2 fr. 50.

Plainte a été déposée à la police.

Cycliste dans une vitrine. — Hier matin, vers 8 heures, le jeune J. D., aide-comptable chez M. Emile Roussel, demeurant à Croix, rue du Progrès, descendait en vélo, à toute vitesse, la rue du Bois, lorsque arrivé à l'extrémité de la rue, il voulut se garer d'un embarras de voitures venant du Trichon.

La machine vira trop vivement et vint buter sur la bordure du trottoir et le cycliste piqua une tête dans la vitrine de Mme Vve Colin, située au coin des rues des Fabricants et du Bois.

Le jeune J. D. fut blessé aux mains ; la vitrine a été complètement brisée et les dégâts sont évalués à une soixantaine de francs environ.

Les rentes des travailleurs. — Le 28 mars un accident est survenu chez Léon Allard et Cie, Grande rue.

Le nommé Deketèle Jules, conducteur de machine, demeurant à Wattrelos, a été brûlé sur différentes parties du corps par un jet de vapeur.

Le docteur Debuchy a déclaré 30 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Wibaux Florin, rue Fosse-aux-Chênes, le 28 mars.

La nommée Hellebuyck Elisa, bambrocheuse, âgée de 25 ans, demeurant à Mouscron, en rattachant, s'est piqué le pouce gauche.

Le docteur Picquet a déclaré 5 à 6 jours d'incapacité de travail.

— Le 27 mars, un accident est survenu chez Desclée frères, rue de Tourcoing, 74 ter.

Le nommé Speybrouck Jules, tourneur en cuivre, âgé de 23 ans, demeurant rue Lacroix cour Jacquart, 8, s'est fait une plaie contuse à 2 doigts de la main droite en tournant une pièce de cuivre.

Le docteur De Gandt a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Boulange et Fréjnac, rue Vernet.

Le nommé Cauliez Paul, homme de peine, âgé de 30 ans, demeurant à Croix, s'est contusionné la cuisse en levant une ensouple.

Le docteur Delattre a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Le 24 mars, un accident est survenu chez Réquillart et Serre.

Le nommé Aloet Etienne, tisserand, âgé de 51 ans, demeurant rue Bayard, 35, en nettoyant son métier s'est blessé au pouce de la main droite.

Le docteur Dupa a déclaré 12 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu le 23 mars chez Ch. Dorges, rue de Croix, 15.

Le nommé Dumaly Victor, domestique, âgé de 25 ans, demeurant rue Roucault, a reçu un coup de pied de cheval, lui contusionnant le genou droit.

Le docteur Lepers a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Le 27 mars, un accident est survenu chez Moyart Emile, filateur, boulevard Gambetta.

Le nommé Benjamin Caplette, profession fileur, âgé de 35 ans, demeurant au Wasquehal Govaere, en faisant une chute, s'est contusionné la cuisse.

Le docteur Lepercle a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

Un accident est survenu chez Derreumaux frères, rue du Fliedl.

Le nommé Dubosquet Jules, teinturier, âgé de 18 ans, demeurant rue Lannoy, faubourg Desprez, a reçu un ponton sur la main, lui occasionnant une plaie contuse de deux doigts.

Le docteur Lepontre, a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Le 28 mars, un accident est survenu chez Amédée Prouvost, filateur, rue de Beaumont.

Le nommé Préderic Henri, profession soigneur, âgé de 21 ans, demeurant rue de Bouvines, 60 bis, en nettoyant son métier s'est contusionné l'index droit.

Le docteur Butruille a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

Un accident est survenu à la gare de Roubaix.

Le nommé Nolla Léon, homme d'équipe, âgé de 32 ans, demeurant à Wasquehal, s'est blessé la main droite en accrochant 2 wagons.

Le Dr Derville a déclaré 20 jours d'incapacité de travail.

La course Paris-Roubaix (1re année). — Les préparatifs de la belle manifestation sportive du jour de Pâques sont pressés activement.

Notre confrère, M. Victor Huyer du Vélo, était de passage à Roubaix, mercredi, pour régler quelques détails d'organisation. Le rédacteur du grand organe spécial qui est doublé d'un bon routier est reparti par la route à Paris afin de préparer les différents contrôles le long du parcours.

Nous avons annoncé que le champion Roubaisien, Maurice Garin, se trouvait au nombre des concurrents. Le 15 avril prochain, Peut-être faut-il qu'il ne fût pas aussi tôt Garin ne voulait devant les frais que nécessite maintenant un service d'entraînement bien organisé.

Bravement un groupe de sportmen et amis de la vaillant stayer a pris l'initiative d'ouvrir une souscription pour aider Maurice Garin et lui permettre de prendre la victoire, grâce à l'entraînement autonomobile qui fera valoir davantage ses qualités athlétiques et son inépuisable énergie.

Les listes de souscription déposées dans les principaux cafés se couvrent de signatures.

Cet acte de solidarité sportive est louable à tous point de vue et constitue une nouvelle preuve de l'enthousiasme qui se renouvelle à chaque course Paris-Roubaix.

Théâtres et Concerts

Théâtre de l'Hippodrome. — Nous sommes heureux d'annoncer le passage de la tournée Vast, avec LA CONSCIENCE DE L'ENFANT, le grand succès actuel de la Comédie-Française. La tournée Vast nous a laissé de trop bons souvenirs de ses représentations précédentes pour qu'il ne nous ait pas permis de bien augurer de cette nouvelle source qui reste définitivement ouverte à dimanche prochain 1er avril.

Le même spectacle sera donné le même jour en matinée à la salle des Fêtes de Tourcoing.

PARTI OUVRIER

Section Roubaisienne

Avis important

Tous les groupes sont invités à se réunir, dans leurs locaux respectifs, ce soir vendredi, ou demain samedi à huit heures et demie du soir.

Ordre du jour : Distribution de circulaires.

2e SECTION. — Réunion de la section, ce soir à 8 h. 1/2 au local « La Paix. » Distribution des circulaires.

4e, 4e, 4e et 4e SECTIONS. — Réunion des 4 sections, demain samedi à 8 h. 1/2 du soir, estaminet de l'Assemblée, rue du Grand-Chemin, 42.

Plusieurs orateurs prendront la parole.

5e SECTION. — Le groupe de la 5e section se réunira ce soir, à 8 h. 1/2 précises, chez le citoyen Aimé Morel, rue de Bouvines, 141.

Ordre du jour. — Choix des candidats.

7e SECTION. — Réunion du groupe de la 7e section, samedi 31 mars, chez Henri Carrette, rue de l'Alma, 102.

Ordre du jour très important. — Présence indispensable.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 29 mars 1900

NAISSANCES. — Victor Barbanson, rue de Lannoy, 562. — Georges Courez, rue de Cassel, 34. — Berthe Arlon, rue des Anges, 2. — Pierre Buns, rue de Fourcoing, cour Mation, 12. — Louis Duplas, rue Chanzy, 68. — Louis Maes, rue Choiseul, cour G. Lefebvre, 6. — Georges Algoet, rue Blanchemaille. — Germaine Hibrecht, rue Blanchemaille. — Jeanne Meurice, rue Blanchemaille. — Marie Geirnaert, rue Delsenne, 1. — Marcelle Lesilenne, place de Gammerse, 13. — Gustave Verbrugghe, rue de Dessin, cour Denys, 4. — Marceau Delgusto, rue de la Rondelle, 13 bis. — Augustine Burghgraeve, rue de l'Alma, cour Decock, 4. — Adolphe Verschoore, rue de Manfait, 9. — Maurice Oxomoore, rue Louis Decottignies, 9. — Jeanne Follet, boulevard de Cambrai.

DÉCÈS. — Edouard Pontdeville, 69 ans, rue de Barbieux. — François Mercy, 60 ans, rue Colbert, 66. — Théophile Larouge, 74 ans, rue Pierre de Roubaix, 145. — Louise Crombez, 1 an, rue Blanchemaille. — Angèle Dufour, 4 ans, rue Paul Bert, cour Tourneur, 40. — Emile Stevens, 1 mois, rue Drouot, cour Bulteau, 3.

TOURCOING

Lire à la 2e page

Le mouvement gréviste à Tourcoing.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni hier soir à 9 heures, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Dron, maire.

Vingt-six conseillers étaient présents à l'ouverture de la séance.

Après la lecture du procès verbal qui est adopté sans observations, le Conseil passe à l'étude et à la discussion des diverses questions portées à l'ordre du jour.

Boues et immondices. — Demande d'augmentation de subvention par les entrepreneurs de l'enlèvement des boues et immondices au Blanc-Seau, envoyée à la commission des finances.

Caisse d'épargne. — Nomination d'un membre du Conseil des directeurs en remplacement d'un membre décédé. Adopté.

Lycée de Tourcoing. — Réfection du préau dans la cour des petits élèves. Adopté.

Chemin d'intérêt commun n° 140 de Halluin à Tourcoing. — Règlement des alignements d'une partie de 200 mètres de longueur. Adopté.

Assurances des Bâtiments communaux. — Eglise Ste-Anne. Adopté.

Sourds-muets et aveugles. — Demandes de bourses renvoyées à la commission des finances.

Union colombophile. — Demande de subvention. MM. Lecomte, Lorident Ch. et Salembien présentent différentes observations.

La question est renvoyée à la Commission des finances.

Société chorale « Les Polichons ». — Demande d'augmentation de subvention. M. Dron fait observer que ces demandes ne devraient pas être discutées après le vote du budget, et qu'à chaque séance de nouvelles demandes de subventions formulées par de nouvelles sociétés encombrent l'ordre du jour envoyé à la Commission des finances.

Service des eaux. — Fournitures des charbons aux usines élévatoires des marches. Adopté.

Expropriation d'un terrain contigu à l'usine de Roubaix-Lys. Adopté.

Cours de langue allemande. — Succès d'un élève au concours de la société industrielle du Nord. M. Georges Marescaux est lauréat de ce concours ; le conseil vote un crédit de 100 fr., pour récompenser l'élève et le maître et vote des félicitations à chacun d'eux.

Prix aux élèves des écoles publiques. — Le cahier des charges est adopté.

Emploi pour reproduction en attendant l'approbation du budget supplémentaire de 1900, de crédits inscrits aux budgets primitif et supplémentaires de 1899 adopté.

Réceptions de travaux et fournitures. — M. Dron dit qu'à propos des vêtements des employés d'octroi, des difficultés ont surgi ; il a fallu faire plusieurs retouches aux vêtements.

Il est décidé qu'à l'avenir les précautions seront prises pour que pareils faits ne se reproduisent plus.

Chauffage de l'Hôtel de ville. Marché à passer. M. Dron explique le système proposé pour le chauffage de l'Hôtel de ville. Il dit que cette question traîne depuis déjà longtemps, et que des engagements pris par l'ancienne administration, forcent le Conseil à passer un traité avec M. Gaillet, c'est-à-dire d'accepter le devis pour le chauffage entier de l'Hôtel de ville.

M. Salembier demande si dans le cahier des charges l'engagement est pris de chauffer les salles à une température maximum de 15 à 25 degrés.

M. Dron dit que oui, mais qu'il lui est si il semble difficile d'atteindre ce degré de température.

MM. Flament, Maurice Cordier et Lecomte présentent différentes observations.

La question est mise aux voix. Le projet est adopté à l'unanimité.

Avis du Conseil municipal sur les observations produites à l'enquête d'utilité publique. Rapporteur, M. Daisy.

M. Dron donne quelques explications complémentaires, à la lecture du rapport. MM. Maurice Cordier et Salembien présentent des observations.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

— Devis du chemin de l'Exposition universelle de Paris, est adopté en principe.

M. Lefebvre demande à être entendu à ce sujet par la commission des finances.

Une demande adressée par M. le commissaire central, tendant à faire améliorer le sort de ses agents, est renvoyée à la commission des finances.

Pompes funèbres. — Nomination d'une commission spéciale.

M. Dron dit que la création du nouveau cimetière, oblige l'établissement d'un service de transport autrement qu'à bras.

La demande au Conseil de nommer séance tenante une commission spéciale chargée de examiner la question et d'étudier le tarif des transports. A ce sujet, il propose une suspension de dix minutes, pour que les conseillers se consultent sur le choix de sept membres.

MM. Grulio, Martin, Cordier, Ch. Lorident Salembien, Cocheteux, Bracquemontier, Coupin sont élus.

Parti socialiste révolutionnaire. — Assemblée générale extraordinaire dimanche 1er avril, à 10 heures du soir, chez le citoyen Pierre Gaert, estaminet du Salut, à la Lainière de Tourcoing et de Fenaux.

Ordre du jour : Les élections municipales. — Choix des candidats.

La présence de tous les adhérents est absolument indispensable.

A l'Office Central. — Jeudi, à 8 heures, dans une salle du Grand Hotel, rue Carnot, la réunion générale des adhérents de l'Office au Office Central des œuvres sociales et charitables de Tourcoing.

Après avoir rendu hommage aux personnes qui ont contribué à fonder l'œuvre à Tourcoing, M. Pallot, qui présidait, fait l'historique de l'Office central depuis sa création à Tourcoing, puis il a donné la parole à M. Etienne Maillard, secrétaire-général, pour rendre compte des opérations du premier exercice.

L'exposé de la situation financière et le renouvellement du mandat des membres du Comité sortant d'exercice ont complété cette réunion.

Parti ouvrier socialiste. — Les groupes sont invités à se réunir le dimanche 1er avril dans leur local respectif.

L'Humanité. L'Émancipation. La Liberté, La Revanche prolétarienne, les Eclaireurs, le Droit social, les Vengeurs de Fourmies, l'Avant-garde, l'égalité.

Ordre du jour : Compte-rendu financier. — Poisson du 5 Avril. Votes définitifs des candidats.

Nota. — Le scrutin sera ouvert de midi à six heures. Le vote par procuration ne sera pas admis.

Rentes des travailleurs. — Un accident est survenu le 29 mars, chez M. Vanoutryve, teinturier au Blanc-Seau. Le nommé Henri Desbarbieux, âgé de 16 ans, teinturier, demeurant à Wattrelos au Bas-Chemin, s'est cogné contre une barre de fer, se blessant à l'œil droit.

Le docteur Picquet a constaté une contusion nécessitant un repos de cinq à six jours.

Théâtre de Tourcoing. — Le spectacle qui sera donné Dimanche au Théâtre de la rue de Tournai, comptera certainement parmi les plus littéraires et les plus artistiques de la saison.

Le programme porte en effet 3 pièces qui sont chacune un chef d'œuvre du genre.

Le CHALET et le VIOLONCELLE, ces deux pages de musique exquises, signées Adam et Offenbach seront certainement bien accueillies du public.

Quant au ROMANESQUES, le nom seul de l'auteur, Rostand, suffira pour en assurer le succès.

Sommaire de la Circulaire Financière du 24 mars de Monsieur E. BULTÉ :

Charbonnages belges. — Nicolaieff. — Appareil contrôleur. — Urbaine voitures. — Compagnie Suberbie à Madagascar. — *Toutes valeurs intéressant les capitalistes du Nord.*

M. BULTÉ, dans sa circulaire a recommandé particulièrement depuis le mois de septembre :

L'Ariège à **800**. Cours actuel, **1650**.
L'Urbaine à **150**. » » **235**.

et dès le 9 décembre, il fait racheter de **l'Appareil Contrôleur** à 72 francs, cours actuel, 175.

Maison E. BULTÉ, 35, rue Neuve, Roubaix. (Téléphone).

ETAT CIVIL DE TOURCOING

du 29 mars 1900

NAISSANCES. — Dupont Julienne, rue de l'Amidonnerie. — Lepoutre Maurice, rue de Mouvaux, 47. — Prouvost Albert, rue de Mouveron. — Diérickx Rémi, rue des Bonnets, 12. — Tronteaux Thérèse, rue de la Croix-Rouge, 204. — Liétar Marcel, rue du Dragon, 37.

DÉCÈS. — Bregon Leonie, 30 ans, rue d'Havré, 3. — Destailleur Carlos, 11 ans, rue d'Havré, 3. — Ponthieu Hubert, 6 mois, rue du Tilleul, 207.

LE NORD

LILLE

Le poisson nationaliste

C'est donc pour le 1er avril qu'est annoncée la grrrande conférence nationaliste ! C'est à cette date prédestinée, en ce jour des attrapes-niauds ou il est permis de se payer la tête des gens que les Cauquay, les Millevoye, les Barillier, les Cailly ou autres échappés de la Haute-Cour doivent venir débiter leurs aneries roublardes et dangereuses, quoique parfois, devant une bande de Poires, de Pitriotes, de Déroulédindons, de jeunes crétins et de vieux gâteux.

Certes, loin de nous la pensée de vouloir tirer de l'obscurité dans laquelle elle se complaît jusqu'à présent cette timide tentative d'agitation frondeuse ; loin de nous la pensée également de vouloir en quoi que ce soit inciter nos concitoyens à troubler les Messieurs dans leur passe-temps que nous jugeons inoffensif vu le bon sens ainé de la population lilloise.

Nous ne voulons pas jeter le cri d'alarme parce qu'une centaine de jeunes escapades de la Catho veulent se payer pendant une heure le plaisir de se croire des conspirateurs et de frisonner à la pensée qu'en sortant ils vont être vus par des républicains et des socialistes !

Non ! mais si nous rappelons à nos concitoyens la date de la fameuse réunion, c'est que des bruits circulent en ville avec persistance d'après lesquels les clérico-nationalo-cafards auraient l'intention d'organiser avec l'aide d'individus payés qu'ils embauchent dès maintenant, une manifestation animée des sentiments les plus hostiles envers les républicains !

Voilà, citoyens, ce dont nous voulons vous avertir.

Et nous savons que la population lilloise comprendra que cet avertissement n'est pas un appel à la sédition ni au tumulte.

Si les socialistes et les républicains sont à leur poste dimanche, ce ne sera pas pour troubler l'ordre mais pour être prêts au besoin à faire face aux provocateurs, ce qui suffira d'ailleurs pour mettre ceux-ci en déroute.

Que la bande des crétins nationalistes ait de pendant une heure lécher avec enthousiasme les pieds de ses grands chefs nul ne s'y opposera, personne ne leur enviera cette distraction. Mais ce que notre cité déplorerait, ce serait qu'on voulût pas se venger, c'est la honte d'un cortège clérico-nationaliste parcourant ses rues avec insolence en insultant les citoyens vraiment républicains !

La Mi-Carême est passée, MM. les nationalistes, les clowns ne sont plus admis à circuler dans les rues !

SALAMANQUE.

Examens du brevet de capacité. — Les trois commissions chargées, dans le département du Nord, d'examiner les aspirantes et les aspirantes au brevet de capacité pour l'instruction primaire, ouvriront une session ordinaire le lundi 18 juin prochain, à huit heures du matin, à Lille, dans une des salles de l'école primaire supérieure de filles ; à Douai, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville ; à Valenciennes, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

L'ordre des examens est réglé ainsi qu'il suit : pour les aspirantes au brevet élémentaire, lundi 16 juillet 1900.

Pour les aspirants au brevet élémentaire, le jour est fixé au lundi 2 juillet ; au brevet supérieur au lundi 9 juillet 1900.

LES CAMBRIOLEURS D'HELLEMMES

Trois nouvelles arrestations

Quand il n'y en a plus... il y en a encore !

Après les sept arrestations déjà opérées par la sûreté à la suite des perquisitions pratiquées chez les familles Sergheraert et Audens, voici que M. Boillerault, chef de la sûreté, vient de opérer hier trois nouvelles : celles de Leonie Sergheraert, 23 ans, femme Pierre, ménagère, de Charles Deryck, 20 ans, typo, 20 ans, journalier, et de Henri Sergheraert, apprenti-menuisier, demeurant tous trois à la Croisure de Flers.

C'est chez les Deryck que M. Boillerault trouva un ballot de marchandises en ouïr en terre près de la niche du chien.

Au cours des nouvelles perquisitions d'hier on a encore découvert quelques objets provenant de vols : cravates neuves, montres, chaînes etc.

Mais en cette nouvelle rafle, nous croyons savoir que cette importante affaire n'est pas encore terminée et qu'elle donnera lieu par la suite à d'autres arrestations.

Encore une chambre dévalisée. — M. Georges Portebois, 23 ans, journalier, 13, rue de Flers, s'est aperçu mardi dernier qu'on lui avait volé une somme de 30 francs qu'il avait placée dans un tiroir de commode non fermé à clef. Chose étrange : une montre en argent et 2 pièces de 2 francs qui se trouvaient à côté des 30 francs avaient été respectées.

Enfin il n'y avait à la porte aucune trace d'effraction.

Une enquête est ouverte par M. Foucart, commissaire de police du 3e arrondissement.

Toujours les marchands de lait. — Les marchands de lait sont décidément dans une mauvaise période.

Deux de ces commerçants se sont encore fait dresser procès-verbal par M. Cordier, commissaire de police du 9e arrondissement.

Ce sont les nommés Henri Galloo, 44 ans, épicier, rue des Guinguettes et Nathalie Casteur, veuve Pladys, âgée de 58 ans, demeurant 58, même rue.

On ne saurait être trop sévère contre ces commerçants falsificateurs.

Identité reconnue. — On a pu établir hier matin l'identité de la personne retirée du canal au quai de l'Ouest, mardi dernier, par M. Duponchelle, charron à Loos.

C'est une jeune fille âgée de 15 ans, Marie Hennaghien, servante, domiciliée en dernier lieu, 8, rue St-Etienne. Elle était originaire de Belgique.

Cette malheureuse jeune fille, disparue depuis le mois de mois, avait écrit à sa famille à cette époque en lui faisant connaître sa fatale détermination.

On l'attribue à des chagrins intimes.

Mystérieux suicide. — Hier, vers 7 heures du soir, une jeune fille de 24 ans, Mlle X..., a été trouvée morte dans son lit, rue des Fossés, 3.

M. le docteur Cochet, appelé à constater le décès, a déclaré qu'il était dû à un empoisonnement par l'acide phénique.

Ce suicide est attribué à des chagrins intimes.

Une enquête est ouverte.

Chute. — Hier, vers 4 heures du matin, Mme Clémence Lamotte, femme Levêque, âgée de 76 ans, sans domicile fixe, récemment arrivée de Belgique, se trouvait au Mont-de-Terre, et en raison de l'obscurité, est tombée du mur servant d'appui pour monter le côté du pont.

Elle se fit ainsi une blessure au genou droit et le docteur Tanche, qui lui a donné les premiers soins, a ordonné son transfert à l'hôpital St-Sauveur.

Courses de chevaux. — La première réunion des courses de Lille, à l'Hippodrome du Bois de la Deûle, aura lieu le lundi 16 avril et comprendra 5 courses.

1° « Prix des Tribunes » (à réclamer), 2000 francs offerts par la société des courses, pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, à réclamer pour 6000 fr.

2° Prix de la société sportive d'encouragement (prix spécial).

2,000 fr. offerts par la Société Sportive d'Encouragement, dont 1,600 f. au premier et 400 f. au second, pour chevaux de 3 ans et au-dessus n'ayant jamais jusqu'au moment de la course gagné un prix de 5,000 fr., ni un prix principal de la Société Sportive d'Encouragement, ni 8,000 fr. en plusieurs prix.

3° Prix d'Ouverture (Handicap). — 3,000 fr offerts par la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, pour chevaux de 3 ans et au-dessus.

4. Prix de la société des steeple-chases de France. (Steeple-chase militaire 20 serie. — Un objet d'art d'une valeur de 800 fr., au premier, offert par la Société des Steeple-Chases de France, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes (chevaux d'officiers ou de troupe, inscrits sur les contrôles et provenant des remontes de l'Etat ou achetés par les commissions de remonte des corps, n'ayant jamais gagné de course publique à obstacles et n'ayant pas été chez un entraîneur public depuis six mois au moins avant le jour de la course.

5. Prix de la Société de Sport de France (Steple-Chase, Haies et Hunters, Gentlemen-Riders). — 1,000 fr. offerts par la Société de Sport de France, pour Haies et Hunters de 4 ans et au-dessus n'ayant jamais jusqu'au moment de la course gagné 10,000 fr. en un ou plusieurs prix, ni dans l'année une somme de 5,000 fr. en un ou plusieurs prix, ni trois prix de la Société de Sport de France.

6. Prix de la Deûle (au trot monté). — 4,000 fr., offerts par la Société d'encouragement du demi-sang pour chevaux entiers et juments de demi-sang, de 3 à 7 ans, nés et élevés dans la circonscription du haras de Compiègne.

A travers le Département

ARRONDISSEMENT DE LILLE

L'INFANTICIDE D'HOUPLINES

(Nouveaux détails)

Une grosse émotion règne à Houplines au sujet de la découverte du crime commis par la fille Lemaire, pensionnaire de l'Hospice. Mais si les Houplinois sont indignés ce n'est pas tant contre cette malheureuse fille en partie excusable vu son irresponsabilité partielle, mais contre les bonnes sœurs chargées de la surveillance de cet hospice.

Ainsi, voilà un établissement si bien surveillé qu'une pensionnaire peut avoir des relations avec un pensionnaire homme (car il a été établi au cours de l'instruction que la fille Lemaire avait eu à plusieurs reprises dans la maison même des rapports avec un pensionnaire nommé Louis) devenir enceinte, accoucher, étrangler, et faire disparaître son enfant, et tout cela sans que la mère supérieure et les bonnes sœurs se aient aperçues de rien !

Il faut de pareils faits pour dessiller les yeux des plus naïfs et des plus incrédules.

Aussi, maintenant, la population est unanime à réclamer la laïcisation de l'hospice, la laïcisation qui, nous l'espérons, n'est plus qu'une question de jours.

L'autopsie du petit cadavre a été pratiquée mercredi à 4 h. de l'après-midi à la Faculté de médecine. Le docteur Castiaux, médecin-légiste, a constaté que l'enfant, né viable, avait été étranglé.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Attentat à la dynamite

A HERGNIES

Dans la nuit du 25 au 26 courant, vers trois heures et demie, M. Cyriaque Duprez, cultivateur et adjoint au maire de Hergnies, était brusquement réveillé par une violente détonation et un bruit de carreaux cassés.

Une cartouche de dynamite avait été jetée de la rue par-dessus le mur de clôture de sa maison. Cette cartouche avait fait explosion et les carreaux des fenêtres donnant sur la cour avaient été cassés.

Sur la déclaration de M. Duprez, une enquête fut aussitôt ouverte par la gendarmerie, mais jusqu'ici il a été impossible de connaître l'auteur de cet acte criminel.

On ne serait pas éloigné de croire à une vengeance, d'autant plus qu'en juillet dernier, un attentat du même genre a déjà été dirigé contre la demeure de M. Cyriaque Duprez.

DEUX MINEURS TUÉS

Aux Mines d'Anzin

Avant-hier mercredi, à 8 h. du matin, le nommé Quinchon Germain, âgé de 20 ans, demeurant quartier Boursier, à Denain, accrocheur à la traction des rivages de la Compagnie des Mines d'Anzin, à Denain, a été tamponné entre deux wagons.

Le malheureux est mort un quart d'heure après l'accident.

Aux Mines de l'Escarpelle

Le jeune Constant Magnier, âgé de 17 ans, hercheur, occupé dans la 1re voie, a eu la tête prise entre une herline et une bine. La mort a été instantanée.

La responsabilité de cet accident semble incomber à la Compagnie.

PAS-DE-CALAIS

MARQUISE. — Une vieille rentière. — Une rentière âgée de 79 ans, Florentine Maillet, demeurant avec sa sœur, rue de l'église, à Marquise, a mis fin à ses jours dans la nuit de samedi à dimanche, en se pendant dans le grenier de sa maison. Ce n'est que quelques heures après qu'on découvrit le corps. Un médecin appelé ne put que constater le décès.

MARCONNE. — **Suicide d'un vieillard.** — M. Jacob Xavier, rentier, âgé de 78 ans, s'est pendu dans sa chambre à coucher.

M. Jacob, était alité depuis une quinzaine de jours, pour une pneumonie. On croit que c'est dans un accès de fièvre aigu qu'il se sera donné la mort.

VERMELLES. — **Incendies.** — Un incendie a éclaté dimanche matin à Vermelles, dans la ferme de M. Jacques Lecocq. Grâce à de prompts secours, on a pu en circonscrire rapidement le foyer et limiter le sinistre à quelques bâtiments de culture et aux récoltes qu'ils renfermaient.

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers minuit, un nouvel incendie se déclara, cette fois chez M. François Annequin, cultivateur.

Toutes les étables furent la proie des flammes et six vaches, qu'on ne put en faire sortir en temps utile y périrent. M. Annequin, en voulant sauver ses bestiaux, fut lui-même, assez grièvement brûlé aux mains et à la figure : il tombait, succombant à l'asphyxie et à la suffocation, quand, heureusement, on l'entraîna en lieu sûr.

Les pertes, d'environ 1,500 fr. pour M. Lecocq et 5,000 fr. pour M. Annequin, sont couvertes par des assurances.

On se demande avec inquiétude si la série d'incendies qui a désolé la commune de Vermelles, il y a quelques années ne va pas recommencer.

LENS. — **Le député Basly et ses électeurs.** — Le député Basly, recevra ses électeurs, en son domicile, boulevard des Ecoles, 114, à Lens, dimanche 1er avril, de 9 heures du matin à midi.

Tentative de vol en gare de Lens. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 3 heures du matin, le garde-frein Leux, du dépôt de Lens après avoir visité son train, remarqua sur une voie de garage et sous une voiture de 3e classe, une caisse paraissant provenir d'un vol.

Il prévint aussitôt le surveillant Bridoux qui, après vérification, constata que cette caisse contenait 3,000 œufs et provenait d'un wagon se trouvant sur une voie plus éloignée.

Les plombs du wagon venant de St-Pol avaient été brisés et dans l'intérieur de celui-ci, il restait encore 31 caisses d'œufs, toutes intactes.

M. Rodière, commissaire de la gare, informé, recherche les auteurs de cette tentative de vol.

L'AISNE

CHAUDUN. — **Une femme carbonisée.** — Mme Thuillier, âgée de soixante-cinq ans environ, habitant Chaudun, a trouvé la mort, avant-hier, d'une manière bien terrible.

Ayant la néfaste habitude, ainsi que beaucoup de femmes, d'ailleurs, de se servir, pour se réchauffer les pieds, d'une chaufferette, le feu s'est communiqué à ses jupons et cette pauvre femme, qui se trouvait seule, et d'un certain âge, n'a pu appeler à son secours.

Ce n'est que quelques instants plus tard qu'une de ses voisines,